

Grand Prix Seniors de Saumane

28 et 29 septembre 2024

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions de ce règlement priment sur celles des règlements généraux.

Article 1 - Conditions de Participation

Epreuve ouverte aux joueur(se)s amateurs né(e)s avant le 27 septembre 1974, licencié(e)s dans une Fédération, à jour de son certificat médical et du droit de jeu fédéral.

Dames : Index inférieur à 18,4 Messieurs : Index inférieur à 15.4

Le champ de joueurs sera limité à 60 joueurs dont 12 Dames

Le champ total de joueurs (Classic-Mid-Am. et GP Seniors) ne devra pas dépasser 120 joueurs.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

- . 18 joueurs maximum retenus par la place au Mérite Amateurs (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions
- . 18 joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par la place au Mérite Seniors (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions
- . Les places restantes sont attribuées par ordre d'index à la date limite d'inscription

Article 2 - Forme de Jeu

36 trous stroke-play (18 trous par jour)

Marques de départs dames : rouges

Marques de départs messieurs : jaunes

Départs du 1^{er} tour : par bloc dans l'ordre des index, départs du 2^{ème} tour dans l'ordre inverse des résultats du tour précédent.

En cas de circonstances exceptionnelles (intempéries), le Comité de l'épreuve aura toute possibilité pour organiser les départs de manière à assurer le bon déroulement de l'épreuve.

Départage : Play-off en trou par trou pour la 1^{ère} place de chaque catégorie sur les trous n° 1, 2 & 3...

Pour les autres places, départage effectué par le logiciel RMS 9

Article 3 - Engagements

Les inscriptions se feront obligatoirement en ligne **avant le vendredi 13 septembre 2024** via les liens suivants :

- ✓ Extérieurs : <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1693> - Engagement : 90€
- ✓ Membres : <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1694> - Engagement : 40€

Journée de reconnaissance comprise, à réserver auprès de l'accueil.

Tout joueur déclarant forfait 72h avant le début de l'épreuve reste redevable du droit d'engagement.

Article 4 - Prix

Trophée au vainqueur dames et messieurs.

2 Prix Brut Dames et 3 Prix Brut Messieurs.

La remise des prix aura lieu à l'issue de la compétition et sera suivie d'un cocktail.

Article 5 - Comité de l'Epreuve

Chef Arbitre : Olivier BOUCHARLAT

Arbitre : Marie-Claude MELANI

Directeur du Golf : Jean GARCIA